



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

VENDREDI 10 MAI 2019

Memento

- * **Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- * **Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- * **Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, Place Ty An Oll (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- * **Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- * **Pharmacie GUIEU** : 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- ERDF** : 09.726.750.29
- GRDF** : 0800.47.33.33

☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45).

Fermée le mercredi et le samedi. ☎02.98.83.59.00

Vie municipale – Buhez ar gumun

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE KERANNA

Modification des conditions de circulation et de stationnement

Jusqu'17 mai inclus, la circulation sera interdite sur la D 788, portion comprise entre l'intersection de la rue de Keranna et de la rue des Glycines jusqu'à la sortie d'agglomération direction Lesneven.

Préfecture du Finistère

☞ Lutte contre la prolifération des Choucas des tours – La prolifération des choucas des tours, espèce protégée, cause d'importants dégâts aux cultures et les données actuelles montrant que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées ; leurs nids peuvent présenter un risque pour la sécurité. La généralisation de la pose de grillages sur le conduit de cheminée est une des actions afin de diminuer le nombre de sites de reproduction, des engrillagements évitant la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques. Pour cette opération, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou de poseurs de cheminées. Par ailleurs, une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral.

☞ Règlementation des bruits de voisinage - Arrêté préfectoral n°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le Finistère. Section 7/art 19 : bruits dans les propriétés voisines : les occupants de locaux privés/habitations/dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants (tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses...) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage SAUF intervention urgente. A cet effet, ces travaux sont autorisés les jours ouvrables de 8H30 à 19H30, les samedis de 9H00 à 19H00, les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Objet trouvé – 2 peluches (1 bleue et 1 blanche), allée des Jonquilles.

Syndicat des eaux du Bas Léon

Le bureau d'études CEREG procèdera à des prospections le long des berges du Quillimadec de mai à août 2019. Aussi, afin de faciliter l'accessibilité aux secteurs à prospector et la réalisation des relevés indispensables à l'étude, la CLCL a engagé les démarches nécessaires à la prise d'un arrêté préfectoral autorisant le personnel du bureau d'étude à pénétrer sur les propriétés privées le cas échéant. Rens ☎02.98.30.75.24.

Urbanisme

Permis de construire – Mme RONVEL Anne Claire et M. Fabien RAMIREZ, construction d'une maison individuelle, lot n°10, les Jardins du Rétaire.

Fonctionnement de l'Agence Postale – RAPPEL

Les colis et lettres en instance peuvent être récupérés du lundi au vendredi aux HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, sur présentation d'une pièce d'identité et le cas échéant d'une procuration (au verso de l'avis de passage du facteur).



En cas d'absence, vous êtes en droit de désigner une personne de confiance pour réceptionner lettre recommandée, colis et autres courriers importants, directement chez vous ou au bureau de poste. Pour cela, il suffit de rédiger une lettre de procuration sur papier libre où vous indiquez votre nom et votre prénom ainsi que les coordonnées du mandataire, l'objet précis du pouvoir, sans oublier d'apposer votre signature ni de joindre la copie de votre carte d'identité et de celle du bénéficiaire. Ce dernier devra alors se rendre au guichet de la Poste avec votre lettre.

L'agence postale est fermée tous les mercredis : pas de vente ni d'affranchissement de courrier possible.

Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Les bureaux de vote : bureau n°1 (Maire), bureau n°2 (salle Y. Bleunven), seront ouverts de 8H00 à 18H00.

Présentation OBLIGATOIRE d'une pièce d'identité lors du vote.

Bibliothèque municipale - Levraoueg

4, Place Ty an Holl – ☎02.98.21.15.46 bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Mar : 16h30-18h30 – Mer : 10h-12h et 14h-17h – Ven : 16h-18h – Samedi : 10h-12h – Dim : 10h-12h

IL ETAIT UNE HISTOIRE : sam 18, à 11h. Heure du conte à partir de 3 ans. Inscription conseillée.

Vie paroissiale - Buhez ar barrez

CONTACT : 02.98.83.00.61 - sanctuaire.lefolgoet@gmail.com - 02.98.83.00.43 sec.paroissendfolgoet@outlook.fr

Pemp Sul : **Sam 11** : messe en breton à 18h30. **Dim 12** : messe en Français à 9h30 et 11h. Office des Vêpres à 15h.

Nouveauté : Chaque dimanche, une marche méditée est proposée avant la messe de 11 h. Départ à 9h30 devant le presbytère du Folgoët.

Vie associative – Kevredigezhioù

ADMR - Les bénévoles de l'association ADMR Lesneven Côte des Légendes sont heureux d'inviter ses adhérents Folgoatiens à l'après-midi **art floral** : LUN 20 de 14h30 à 17h00 à la Maison du temps libre à Tréfléz. INS auprès de l'antenne ADMR.

SECOURS CATHOLIQUE – **rencontre amitié** : JEU 16. Jeux, activités habituelles.

SEANCE DE DEDICACE

Par les auteurs du livre « Le Folgoët, sanctuaire d'exception » :

SAM 18 de 9H à 12H au musée.



Vie sportive – Sportoù

HANDBALL						
SAMEDI 11 MAI				SAMEDI 11 MAI		
Equipes	Adversaire	Match	Salle	Equipes	Lieu	Départ
- 11 Gars 2	PL Lambézellec	14h	Iroise	- 11 Gars 1	Locmaria	13h45
- 15 Gars 3	Le Drennec	15h	Iroise	- 13 Filles 2	Plabennec	14h45
Deb 2 mauves	Ent. des Abers	13h30	Bodénès	- 15 Filles 4	Taulé	16h00
Deb 2 ciels	Deb 2 BLANCS	13h30	Bodénès	- 15 Filles 2	Rennes	13h
Deb 2 blancs	Deb 2 CIEL	13h30	Bodénès	- 15 Gars 1	Riantec	11h45
- 13 Filles 1	Ent. des Abers	15h30	Bodénès	- 18 Filles 1	Ponts de Cé	13h30
- 13 Gars 1	Cavale Blanche	17h	Bodénès	SF1	Rennes	15h
SF 2	Kervignac Lanester	18h30	Bodénès	- 18 Gars 2	Le Faouet	15h
- 18 Filles 3	Elom HB	17h	Coatdaniel	SG 2	Lanester	16h
- 18 Filles 2	L'Hand Aberiou	18h30	Coatdaniel	SG 1	Locminé	17h30

CND FOOTBALL				
EQUIPES	ADVERSAIRE	HEURE MATCH	LIEU	RDV
SAMEDI 11/05				
U6-U7	Plateau	14H00	Lesneven	13H30
U15 A	Saint-Martin AS 1	15H30	Saint-Martin	Voir convoc.
U15 B	Morlaix SC 2	15H30	Morlaix	
U17 A	Brest ASPTT 2	15H00	Ploudaniel	
U17 B	Guipavas GND Reun 3	16H00	Guipavas	
Loisirs	Pencran US	17H00	Locmaria Plouzane	
DIMANCHE 12/05				
Loisirs	Ploudaniel ESTY	10H00	Ploudaniel	09H00

Chez nos voisins Ha tro-war-dro

☞ **Lesneven - Secours catholique** – ☞ **Dimanche Amitié** : dim 12 de 14h30 à 17h30, à la salle paroissiale à l'arrière du cinéma Even. ☞ **Le coffre à jouets** : sam 18 de 10h à 12h et de 14h à 16h30, rue Alsace Lorraine (à l'arrière du cinéma Even). Nouvel arrivage de jouets !

☞ **Kernilis - Balade moto** – Sam 18 au profit de la mucoviscidose. Rdv à la salle omnisports à partir de 13h30, départ 14h00. ☎06.32.34.25.03 / 06.27.67.74.24. Organisée par le comité des fêtes de Kernilis.

☞ **Kerlouan – Fête du pain à Meneham** – Du ven 17 au dim 19. Concours de far pour les non professionnels. INS sur place le sam 18 jusqu'à 14H30. (Règlement du concours sur la page Facebook Fédération Boulangerie Finistère).

☞ **Plouider - Café des sciences** - Ven 24 à 20h30 à l'Espace Rencontres. « Entre art et biologie marine » par Michel Glémarec.

☞ **Fabrique d'Imaginaire#8** – Sam 25 à partir de 17h à Guicquelleau au Folgoët. « Melle au bord du loup par la Compagnie La Bao Acou » ; Théâtre conté et poésie avec le comédien-conteur Benoît Schwartz En cas de mauvais temps repli à l'abri dans la chapelle de Guicquelleau. Sur réservation. ☎02.29.61.13.60.

☞ **Lesneven - Rando VTT** – Dim 9/06. Rdv au stage G. Martin. Départs à partir de 7H30. Plusieurs circuits possibles. <http://cotedeslegendesvtt.free.fr>. ☎06.30.93.83.24.

➔ **ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées** - Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. Prochaine rencontre à Lesneven : lun 20 de 14h15 à 16h15. Ins à l'ASP-Respecte du Léon ☎02.98.30.70.42 – 06.35.29.91.31

EMPLOI

- **LAITA** : à la recherche d'un CDD, d'un CDI, d'une alternance ou d'un stage ? Venez échanger avec nous : mer 15, 10h00/19h00 sur notre site de Ploudaniel, ZI Traon Bihan.

- **Amadeus Aide et Soins** : Job dating : sam 25, 9H/12H, 2 rue Amédé Belhommet à Landerneau.



Sam 11 (10H/17H)
Parking Leroy Merlin,
Brest



PORTES OUVERTES 2019 au Centre de Tri

Mer 12 et Ven 14 de 14h à 10H



Ne Manquez pas



LES AMIS DU FOLGOET - VENTE DE FLEURS DES PEMP SUL



Au profit, cette année, des travaux d'entretien de la basilique.

SAM 11 et DIM 12

Vente de lys à l'issue de chacune des messes (4€ les trois fleurs).



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CONCOURS PHOTO/DESSIN

Exposition des photos et dessins d'arbre jusqu'au 31 mai. Venez voter pour votre photo et votre dessin préféré !

DU VENT DANS LES BD

Vous avez jusqu'au 31 mai pour lire et voter pour votre BD préférée.

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 AVRIL 2019

SUBVENTIONS 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'attribuer les subventions 2019 telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

	2019
ASSOCIATIONS	
Les Biblionautes	1 500,00
Clic Info	750,00
La Croix Rouge LESNEVEN	280,00
Nid d'Ange Assistantes maternelles	330,00
Chorale 2SI2LA	100,00
Chemins Faisant LE FOLGOËT	200,00
Les Amis du Vélo TPLCL	1 500,00
Association Ecole REP du Léon (ALECOLE)	216,00
RASED LESNEVEN PLABENNEC	144,00
ADMR	1 900,00
Arz e Chapeliou Bro Leon	1 100,00
SPREV	2 800,00
Solidarité Côte des Légendes	60,00
AFM Téléthon	50,00
Vie Libre	50,00
ADAPEI du Finistère	50,00
France Alzheimer	50,00
AFSEP	100,00
APF	50,00
SOS Amitiés	50,00
Air du Léon	50,00
Secours Populaire Français	100,00
Secours Catholique	300,00
Eau et Rivières de Bretagne	30,00
Leucémie Espoir 29 Asso Céline et Stéphane	50,00
Scouts Guides de France	100,00
TOTAL	11 910,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
CND Football	4 000,00
LE FOLGOËT Handball	5 000,00
Vélo Club LE FOLGOËT	1 250,00
Tennis Club LE FOLGOËT LESNEVEN	1 100,00
Tennis de table	1 000,00
Patin Club	1 400,00
Société de chasse	250,00
LE FOLGOËT BASKET CLUB	800,00
Strobets	250,00
War roudou salaun	250,00
Dansou Breizh	250,00
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES FOLGOATIENNES	15 550,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES "EXTERIEURES"	
Tir à l'arc PLOUNEUR-TREZ	96,00
Vélo Sport Plabennecois	41,00
Sport Découverte LESNEVEN	184,00
Dojo LESNEVEN	230,00
GRS KERNILIS	92,00
Rugby Club Plabennec	46,00
RC Lesneven Foot féminin	81,00
Tempo Gym artistique LANDERNEAU	12,00
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES "EXTERIEURES"	782,00
TOTAL GÉNÉRAL	28 242,00

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ 2018/2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de verser les participations suivantes :

- Ecole Notre Dame LE FOLGOET (62 475 €) ; - Ecole Diwan LESNEVEN (8 960 €) ; - Ecole Diwan de PLABENNEC (1 280 €) ; - Ecole de l'Argoat LESNEVEN (33 507 €).

Parallèlement les participations suivantes seront réclamées à :

- Commune de LESNEVEN (3 200 €) ; - Commune de LANARVILY (560 €) ; - Commune de SAINT MEEN (640 €).

BUDGET COMMUNE 2019 – Décision modificative de crédits N°1

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** la décision modificative de crédits du budget Commune 2019 telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

COMPTES DEPENSES					
Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
D	I	20	2031	Frais d'études	17 601.00
D	I	23	2315	Installation, matériel et outillage techniques	-14 145.00
				Total	3 456.00
COMPTES RECETTES					
Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
R	I	23	2315	Installation, matériel et outillage techniques	3 456.00
				Total	3 456.00

SERVICE EAU POTABLE – Décision modificative de crédits N°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE** la décision modificative de crédits N°1 du budget EAU 2019 telle que présentée ci-dessous :

COMPTES DEPENSES					
Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
D	I	040	28031	Frais d'études	2 917,00
D	F	023	023	Virement à la section d'investissement	2 917,00
				Total	5 834,00
COMPTES RECETTES					
Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
R	I	021	021	Virement de la section d'exploitation	2 917,00
R	F	042	7811	Reprise sur amort. des immob. Incorp.	2 917,00
				Total	5 834,00

RUE DE KERANNA – Tranche 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **CONFIRME** sa décision d'engager les travaux de la tranche 2 de l'aménagement de la rue de Keranna, pour un coût global de 1 071 651 €, dès disponibilité des entreprises parties au marché.

La réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement collectif, eau pluviale) débutera dès le mois de juin 2019, pour la portion de voie comprise entre le rond-point de la Croix Rouge et la rue des Glycines.

SDEF – Kermaria – Convention d'occupation temporaire du domaine public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **APPROUVE** la convention d'occupation temporaire du domaine public communal dans le cadre du projet de réalisation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la partie Sud de la toiture de l'espace Kermaria pour une superficie de 450 m² et **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SIMIF – Convention de groupement de commandes de matériel informatique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes avec les collectivités territoriales, établissements publics, syndicats qui en exprimeront le besoin dans le domaine pour optimiser les achats informatiques de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées **ADHÈRE** au groupement de commande constitué.